

LE PROJET de soins

Les soins sont organisés le plus souvent au CAMSP ou dans les antennes et peuvent également avoir lieu à domicile ou dans les lieux de socialisation.

Il peut s'agir :

de séances individuelles

souvent hebdomadaires, en présence des parents à chaque fois que c'est nécessaire, pour accompagner le développement psychique, moteur, sensoriel et relationnel

de séances de groupes

éducatives et thérapeutiques animées par 2 professionnels au rythme d'une fois par semaine

d'entretiens avec les parents, les frères et sœurs ou l'entourage familial

pour évoquer les difficultés de l'enfant suivi (en accord avec les parents)

d'accompagnement à la socialisation

pour soutenir l'enfant et les professionnels des structures

CAMSP du Pays d'Auge

11 bis rue au Char
14100 LISIEUX

☎ 02.31.48.51.80

mail: contact@camsp-paysdauge.fr

Horaires d'accueil:

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30-12h30/ 13h30-18h

Mercredi: 8h30-12h30



Antenne de: Trouville, rue d'Estimauville

Honfleur, 44 rue de la République



Association Gestionnaire : A.P.D.E.A.P.A

26, rue Aristide Briand

14100 LISIEUX



Centre d'Action
Médico-Sociale Précoce
du Pays d'Auge





LE CAMSP

Le **C.A.M.S.P.** du Pays d'Auge accueille les enfants de 0 à 3 ans présentant tous **types de difficultés motrice, sensorielle, comportementale, communicationnelle, fonctionnelle, (trouble du sommeil, de l'alimentation ...)** pour des actions de diagnostic et de prise en charge sur le plan médical, psychologique, moteur, éducatif et social jusqu'aux 6 ans de l'enfant.

Conformément au projet de l'A.P.D.E.A.P.A Association pour la Promotion du Développement de l'Enfant et de l'Adolescent du Pays d'Auge, le **C.A.M.S.P.** est un des acteurs de l'**Action Médico Sociale Précoce** dans le Pays d'Auge. Son équipe intervient dans la **complémentarité et le partenariat avec tous les professionnels de la petite enfance**, afin de mettre à la disposition des enfants, de leur famille et des professionnels, le projet le mieux adapté au(x) problème(s) rencontré(s).

Les interventions sont financées par l'ARS (Agence Régionale de Santé pour 80% et par le Conseil Départemental à 20%. Elles sont donc gratuites pour les familles.

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Un Directeur administratif
- Un Pédiopsychiatre (Directeur médical)
- Un Pédiatre
- Des Psychologues
- Des Psychomotriciens
- Des Educateurs de jeunes enfants
- Un Accompagnant éducatif et social
- Un Assistant social
- Des Secrétaires



LE RESEAU

Le CAMSP travaille en réseau s'appuyant sur des collaborations étroites avec :

- **Les praticiens libéraux et hospitaliers:** médecins de famille, pédiatres, médecins spécialisés, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes..
- **Les services hospitaliers:** maternité, néonatalogie, pédiatrie, pédopsychiatrie
- **Les services médico sociaux, administratifs ou judiciaires:** médecins de PMI, puéricultrices, assistants sociaux, travailleurs familiaux, CMPP, CMP, IME, AEMO..
- **L'éducation nationale:** enseignants référents, psychologues scolaires, AESH...
- **Les lieux de socialisation :** écoles, crèches, haltes-garderies
- **La MDPH**



LES MISSIONS

- ◆ Accueillir les enfants de moins de 3 ans avec **priorité aux enfants de moins de 1 an**
- ◆ **Etablir un diagnostic** et/ou **accompagner** les familles vers les services d'examen spécialisés
- ◆ En partenariat avec les familles, **mettre en place un projet de soins global et interdisciplinaire**
- ◆ Privilégier toutes les **solutions de proximité** en apportant les aides dans les lieux de vie de l'enfant ou dans les antennes de proximité (Trouville et Honfleur)
- ◆ Organiser **une prise en charge globale et cohérente** impliquant tous les professionnels nécessaires, tant internes au CAMSP que professionnels extérieurs
- ◆ Faciliter l'**adaptation familiale, sociale et éducative**
- ◆ **Ecouter, informer, soutenir et guider** les parents, les frères et sœurs et tout l'entourage familial
- ◆ **Préparer et accompagner l'orientation** vers d'autres structures spécialisées lorsque cela s'avère nécessaire
- ◆ Assurer un **soutien psychologique précoce** des parents dès la période anténatale, dans le cas où une anomalie fœtale aura été suspectée ou lorsque le lien parent-enfant paraît difficile.
- ◆ **Intervenir dès la maternité ou dans les services de néonatalogie**, à la demande des professionnels et avec l'accord des familles
- ◆ **Informer et former** les professionnels locaux et les familles
- ◆ Exercer des **actions préventives spécialisées**